



CHARLEROI
RELATIONS
AUX CITOYENS

Formulaire de candidature

Appel à projets 2021
Participation Citoyenne

Date limite de dépôt :
Le 15 juin 2021 à minuit

Notice à lire impérativement avant de remplir le formulaire

Très important : calendrier et réalisation

Le présent formulaire devra être rentré au plus tard le 15 juin 2021 par voie électronique et/ou par écrit auprès de la

Ville de Charleroi - Direction de la Prévention et de la Sécurité (DPS)
Division Quartier
Route de Mons, 70
6030 Marchienne-au-Pont

à l'attention de Monsieur Franco GIZZI – courriel : evelyne.charlot@charleroi.be

Tout dossier rentré après cette date sera considéré comme non éligible.

Les dossiers remis dans le cadre de cet appel à projets ne pourront porter que sur **des actions bisannuelles**. Les actions devront dès lors être clôturées pour le **31 octobre 2022 au plus tard**.

1. Après avoir pris connaissance du règlement et pour être complet, le dossier de candidature doit comprendre :

- La fiche signalétique
- Une présentation détaillée du projet
- Les axes thématiques du projet
- Le budget prévisionnel détaillé
- Une copie d'extrait de compte bancaire reprenant les codes IBAN et BIC ainsi que le nom du titulaire du compte et de l'institution financière
- Les annexes requises : copie recto-verso de la carte d'identité...

2. **Votre projet doit correspondre à une ou plusieurs des thématiques définies** dans le règlement d'appel à projets que vous pouvez télécharger sur le site de la Ville de Charleroi : <http://www.charleroi.be/appel-projet>. Pour cette édition 2021, une attention particulière sera portée sur les trois thématiques prioritaires suivantes :

- "Participation active à l'organisation d'activités pour les jeunes carolos et leurs familles au cœur des quartiers en lien avec le service Accueil Temps Libre (ATL)."

- "Développement de la Nature en Ville dans les squares ou visibles depuis l'espace public, les terrains en friche..."

- "Lutte contre le harcèlement scolaire et le harcèlement de rue."

3. **Votre candidature doit s'inscrire dans une logique de projet**, c'est à dire une action dont la mise en œuvre n'a pas encore débuté au moment de la demande et qui est une création d'actions nouvelles et/ou extension d'actions existantes. **Vous devez détailler le déroulement de votre projet dans le temps.**
4. **En cas d'utilisation d'un terrain public ou autre** pour la réalisation de votre projet, **il est impératif d'en obtenir l'accord au préalable auprès de la Ville de Charleroi** (Contact Nature en Ville : M. BEAUMET Didier, Contremaître au 071/86.93.68 ou au 0476/66.30.27 ou via : didier.beaumet@charleroi.be) **ou du propriétaire**. Cet accord se traduit par une convention de mise à disposition. **En cas d'accord, veuillez joindre une copie à votre dossier de candidature.**

5. **Si votre projet est en relation avec les activités de l'ATL et que vous souhaitez un complément d'information**, vous pouvez prendre contact avec la responsable Mme THARENOS Despina au 071/86.67.08.
6. **Toutes les pièces constitutives du dossier de candidature doivent être impérativement jointes lors de l'envoi du dossier.**
L'absence de toute pièce demandée devra être justifiée par le porteur de projet et transmise dans les meilleurs délais au service relations aux citoyens qui est en charge de vérifier l'admissibilité des dossiers. Dans ce cas de figure, sans réponse du porteur de projet, le dossier sera considéré comme administrativement inéligible.
7. **Le montant de la subvention octroyée ne doit pas dépasser 2.500€ pour les associations de fait et comités de quartier (toutes charges comprises). Il n'est pas limité pour les ASBL.**

Présentation détaillée du projet

Titre du projet :

Objectifs du projet :

Description du projet :

Date(s) :

Lieu(x) – Photo(s) + plan si nécessaire :

Partenaires éventuels participants à l'action :

Public visé :

Nombre de participants potentiels (préciser un chiffre) :

Axes thématiques du projet

Axes thématiques :

- Occupation et animation des espaces publics ;
- Création d'espace de rencontre inter-génération ;
- Stimulation des rencontres interculturelles et sociales ;
- Amélioration de la convivialité dans les quartiers ;
- Diminution des nuisances sociales ;
- Amélioration des relations entre les personnes et du « mieux-vivre » ensemble ;
- Aménagement d'espaces de convivialité sur les espaces communaux ;
- Intégration sociale ;
- Accès à la culture ;
- Amélioration du cadre de vie ;
- Valorisation des savoir-faire locaux ;
- Valorisation de l'identité communale et de quartier

En quoi votre projet correspond à (aux) axe(s) choisi(s) ?

En quoi votre projet présente-t-il un impact et un rayonnement sur les habitants du quartier ?

Axes thématiques du projet

En quoi votre projet présente-t-il une plus-value au niveau social, économique et écologique ?

En quoi votre projet est-il axé sur l'hétérogénéité des bénéficiaires ?

En quoi votre projet est-il original et innovant ?

Motivation(s) de la demande :

Budget prévisionnel détaillé du projet

NATURE	POSTE	MONTANT	DESCRIPTION
Salle			
Frais d'animation			
Frais de promotion / communication			
Matériel			
Frais de bouche / inauguration			
Taxes			
Assurance (AF/CQ)			
Aménagement/travaux			
Autres			
TOTAL			

Fait à Charleroi, le

Signature du(des) demandeur(s) :

.....

.....

.....

Règlement relatif à l'octroi des subventions - Pris connaissance

Je(Nous) soussigné(s),

NOM(S) – PRENOM(S)

.....
.....
.....

(personne habilitée à représenter l'ASBL, personnes composant l'association de fait ou le comité de quartier ou personne dûment mandatée par ces dernières pour la/le représenter)

déclare-déclarons avoir pris connaissance du règlement relatif à l'octroi des subventions dans le cadre de l'appel à projets « Initiatives citoyennes 2021 ».

Le

Signature(s) précédée(s) de la mention « Lu et approuvé »